

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 12 (1874)
Heft: 30

Artikel: Souvenirs de Venise : (par un Lausannois)
Autor: J.B.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182847>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Suivent des détails pleins d'intérêt sur plusieurs réfugiés qui ont séjourné à Vevey ou s'y sont fixés. Ce sont : la famille de *Rocheugue*, dont l'histoire est fort émouvante ; la famille *Tallemant de Lussac*, dont le chef s'occupa avec une tendre sollicitude de ses compagnons d'exil ; le *marquis de Ruvigny*, devenu, en Angleterre, où il s'était retiré, le *lord-comte de Gallway*, qui entretint à Vevey plus de quarante réfugiés et y fonda un orphelinat en faveur des enfants privés de leurs parents par la persécution ; *Philibert d'Herwart*, qui séjourna à Vevey comme résident britannique et qui fut propriétaire du bâtiment servant aujourd'hui de douane ; *François Dangeau de la Belye*, dont le fils Charles, élevé à Vevey, devint l'architecte célèbre qui construisit le pont de Westminster ; *Aiguisier*, prêtre romain, qui, à la vue de la patience et de l'inébranlable fermeté d'un martyr des Cévennes qu'il avait été chargé d'accompagner au supplice, se convertit et devint par la suite régent, puis principal du Collège de Vevey ; *Maroger*, élu pasteur à Vevey ; *Jean Petitot et Brandois*, peintres qui ont de la célébrité ; enfin *Vincent Hertner*, qui posséda le château de l'Aile.

L'ouvrage se termine par une revue des diverses bourses françaises qui existèrent dans notre pays ; ce sont, outre celle de Vevey, celles de Lausanne, Morges, Rolle, Yverdon, Nyon, Bex, qui, à diverses époques, furent incorporées dans les bourgeoisies. Toutes cessèrent d'exister légalement ensuite de la loi du 20 mai 1859 ; si une ou deux subsistent encore, c'est à titre d'institutions privées.

La Saxe royale est un des pays de l'Europe où l'instruction publique est le plus en progrès. Avec une population pareille à celle de la Suisse, la Saxe royale compte 2,143 écoles primaires publiques fréquentées par 429,679 enfants, 5,060 maîtres, sans compter 124 écoles privées avec 8,267 élèves et 711 maîtres.

L'entretien des écoles est du ressort des communes ; si elles sont pauvres, l'Etat vient à leur aide pour la construction des locaux ou pour parfaire le traitement des maîtres. Il y a des pensions de retraite auxquelles est affecté un fonds spécial administré par l'Etat.

La pension des maîtres d'école est du 33 p. % de leur traitement après 10 ans de service, et s'élève de 80 à 100 après 40 ans de service, car on n'a pas pour principe de laisser mourir un vieux serviteur à l'hôpital. La veuve de l'instituteur reçoit le cinquième du traitement de son mari, et chaque fils un cinquième également jusqu'à l'âge de 18 ans. En 1872, les dépenses pour l'école se sont élevées à 36,631,620 fr., sans compter les 6 millions donnés par l'Etat.

Il y a quelques années, M. Xavier Ducotterd, alors instituteur en Saxe, écrivait à l'*Educateur* :

« Si l'école prospère dans ce pays, elle le doit avant tout au caractère de ce peuple bon, intelli-

gent et éminemment actif et laborieux. Elle en est redevable à ses souverains, au dernier surtout, le roi Jean Ier, modèle de travail, de justice et de loyauté, en même temps qu'il est l'un des plus savants philologues de son royaume. Sa traduction de Dante est une des meilleures qu'on connaisse. Il n'est pas rare de voir le roi Jean aller en simple bourgeois s'asseoir dans une humble école de village, et, après avoir passé une heure à observer la marche de l'enseignement, donner des marques d'encouragement et de sollicitude à l'instituteur et à ses élèves. »

— — — — —

Lausanne, le 22 juillet.

Monsieur le Rédacteur,

Au milieu des réflexions sans nombre qui se font actuellement à propos de nos fêtes nationales, il en est une qui (chez nous du moins) se trouve dans toutes les bouches :

Comment se fait-il que pas un tir fédéral, en un mot, pas une *fête fédérale*, ne puisse se passer sans le concours d'une musique étrangère ? N'est-il pas très regrettable de faire supposer ainsi que nous ne possédons aucun corps de musique digne d'égayer les milliers de participants à nos tirs et à nos fêtes ; et que, sans le concours de la musique de régiment de Constance, elles ne sauraient réussir ?

Il me semble, et je ne suis pas seul de mon avis, que non pas une, mais au moins vingt de nos nombreuses sociétés de musique seraient tout aussi dignes d'un pareil honneur. Ceci sans vouloir en aucune façon attaquer ces artistes à cause de leur nationalité ; car, seraient-ils Français, Anglais ou Chinois, que mes sentiments à cet égard ne sauraient changer ; et, pour l'honneur de la Suisse, j'ose espérer que ce sera la dernière fois qu'on aura recours aux talents d'étrangers pour rabaisser ceux (au moins aussi méritants) de nos nationaux. Sans cela je demanderai qu'on abolisse nos fêtes de musique, car elles n'auraient plus aucun but et encore moins leur raison d'être.

UN ABONNÉ.

Souvenirs de Venise

(par un Lausannois.)

Il nous est souvent arrivé de questionner d'honnêtes voyageurs, à leur retour d'Italie, et de leur demander entre autres : Comment avez-vous trouvé Venise ? Venise ! nous répondent-ils, c'est bien vieux ; ma foi, c'est bien triste. Et ils avaient raison. Pour celui qui visite la cité des lagunes et compte y admirer de splendides boulevards, des rues tirées au cordeau, des monuments grattés à neuf, Venise est bien vieille, de plus elle est triste ; peu de promenades publiques, peu de bruit, un silence qui ressemble au silence de la tombe, qui pèse sur les fronts et inspire des pensées mélancoliques. Voilà ce que tout observateur superficiel ne manquera pas de reprocher à Venise.

Celui qui voyage en artiste, admirant le beau partout où il le rencontre, portera sur elle un jugement plus favorable.

Du moins, les impressions qu'elle nous a laissées, quoique

nous ne soyons ni poète ni artiste, vivent encore dans notre cœur, comme les souvenirs d'un beau rêve. Nous avons oublié certains ennus, certains désagréments, qui, au premier abord, nous avaient frappés, et nous n'avons plus qu'un désir, celui de voir encore cette ville incomparable.

La première fois qu'elle s'est présentée à nos regards, elle avait revêtu sa toilette du matin et semblait rajeunie par les feux d'un soleil qui dorait les coupoles et empourprait le ciel. En montant sur le pont du bateau à vapeur de Trieste, au moment où le jour naissait, nous aperçûmes à l'horizon une grande ligne noirâtre, au-dessus de laquelle scintillaient de brillants clochers. Cette ligne noirâtre ou langue de terre, comme on voudra l'appeler, ce sont les batteries qui défendent l'entrée du port. Nous approchons rapidement, bientôt la terre n'est plus qu'à une centaine de brasses, et nous nous demandons où et comment l'on abordera; lorsque notre steamer, docile au gouvernail, accomplit une évolution rapide et, tout à coup, s'engage dans une issue que nous n'avions pas même devinée. Nous sommes dans la ville, entourés d'embarcations de toutes sortes; le bateau de la douane vient faire son office, et quelques minutes plus tard nous jetons l'ancre devant la petite place de St-Marc.

Les gondoliers ne manquent pas; en deux coups de rame nous atteignons le bord, juste au moment où l'un de ces messieurs, souple comme une anguille, administrerait à l'un de ses camarades une volée énergique. A peine débarqués, nous sommes entourés d'une foule d'industriels de tout genre, ciceroni, frotteurs, brousseurs, cireurs, marchands de bouquets, etc., etc. Ils s'attachent à nous comme des sangsues, nous assomment de leurs offres multiples, de leurs courbettes réitérées; enfin, après demi-heure de lutte et quelques distributions péquéniaires, il nous est permis d'entrer à l'hôtel.

— Quelle abominable ville que la vôtre!

— Pourquoi, Monsieur?

— Elle est remplie de mendiants, qui harcèlent les étrangers; nous avons cru ne jamais arriver.

L'hôte, un petit homme au nez pointu, au parler lent et méthodique, enclin à la piété, et habile dans l'art difficile d'allonger les notes, sourit finement et ne répondit que par un glouissement, que l'on pouvait interpréter à son gré.

Il savait, le rusé compère, que nos impressions ne tarderaient pas à changer; en effet, la journée n'était pas terminée que nous ne songions plus aux importunités du matin; nous étions accoutumés à ces usages italiens, sans doute, mais non pas exclusivement; car certaines contrées de notre belle Suisse nous ont souvent fait penser aux petits industriels de Venise.

Venise est une ville selon le cœur de notre édilité lausannoise; pas de canalisation dispendieuse, pas de fontaines, pas de propriétaires bordiers; les municipaux y deviennent sans doute très âgés; de continuels soucis ne rendent pas leur vieillesse précoce et ne creusent pas de bonne heure des rides sur leurs fronts.

Le quai des Esclavons, qui fait suite à la petite place de St-Marc, présente un coup d'œil irrégulier et pittoresque. Les dalles n'y sont point unies; à chaque instant un degré à monter, un canal à traverser au moyen d'un petit pont fort simple. Du côté de la mer, c'est l'île San Giorgio del Salute avec sa jolie église; puis une forêt de mâts, une foule d'embarcations de toute espèce, depuis le canot et la gondole, jusqu'aux barques de plusieurs centaines de tonneaux. Si l'on reporte ses regards sur la ville, voici le palais des doges avec ses teintes rougeâtres, le pont des soupirs, chef-d'œuvre de bon goût; puis, en continuant toujours sa promenade, le voyageur aperçoit une rue large, où circulent mille costumes divers, mais tous de couleurs voyantes. Ce qui donne à cette scène un aspect magique, c'est le ciel de l'Italie, d'un bleu intense, c'est le soleil, dont la lumière adoucit les tons un peu crus des édifices et des vêtements, et fond cet éclat dans un harmonieux ensemble.

A droite, nous trouvons un jardin public avec des arbres rabougris, car ils n'ont pas dans le sol une nourriture suffisante. Là, à peu de distance du bord, est embossé un superbe navire de la marine italienne, le *Pesaro*. Les matelots sont

occupés aux soins de propreté qu'exige la discipline navale, et c'est merveille; pas un grain de poussière; la coque, noire comme le jais, laisse paraître une rangée de canons bronzés; l'ordre le plus parfait règne sur le vaisseau; les matelots eux-mêmes, revêtus d'un costume coquet, sont des modèles d'élegance, et l'on serait tenté de s'écrier: Ah! quel plaisir d'être marin!

Nous revenons sur nos pas jusqu'à la grande place de St-Marc, et nous enfilons une de ces interminables rues qui forment l'intérieur de Venise; labyrinth où, semblable au fil d'Ariane, une large ligne de marbre blanc guide jusqu'à la gare le voyageur ignorant. La rue est si étroite qu'il semble qu'on puisse serrer la main de son voisin d'en face, et malgré l'énorme circulation d'une population bigarrée et cosmopolite, pas le moindre agent de police. Les maisons, peintes de couleurs variées, n'ont pas une très grande hauteur; devant les magasins d'épicerie, nous voyons exposées, toutes bouillantes, des chaudières de fayolles, sorte de haricot fort apprécié, et qui entre pour beaucoup dans le menu des Vénitiens.

Mais cette course ne laisse pas que d'être fatigante; pour nous reposer, nous revenons sous les arcades de la place St-Marc; nous attendons la nuit avant de prendre une gondole. Du reste, elle est tout près; il suffit de rentrer dans l'hôtel et de sortir par la porte de derrière; nous n'avons qu'un pas à faire pour nous embarquer.

Enfin le moment arrive; le gondolier, gaillard de six pieds, aux membres robustes et agiles, nous demande où nous voulons aller.

— Sur le grand canal. Il n'y avait pas moyen de lui répondre autre chose. Le grand canal, c'est l'artère principale de Venise, ses boulevards; c'est là qu'elle brille de toutes ses splendeurs, et quelles splendeurs!

La gondole glisse comme une ombre à travers les ténèbres; sa proue dentelée fend, sans le moindre bruit, les flots tranquilles des canaux: le choc de la rame est à peine perceptible. Nous rasons des masses noires qui furent jadis des palais, au milieu d'un silence profond, interrompu à de courts intervalles par les cris monotones des gondoliers, qui s'avertissent à distance.

Enfin, un dernier détour nous amène au grand canal. La lune y baigne ses rayons d'argent; sur les quais une rangée de becs de gaz ne parvient point à dissiper les ténèbres autour des édifices admirables qui furent jadis la résidence de tant de puissants seigneurs. Les émanations salines du canal, la vieillesse, l'abandon peut-être ont couvert ces palais d'une teinte sombré, qui n'ôte rien à leur grandeur, mais porte nécessairement à la mélancolie. Au loin, une musique dont les sons affaiblis arrivent jusqu'à nous; plus près, des gondoles qui sillonnent, muettes, l'eau toujours calme du canal; devant nous le Rialto, sous lequel nous allons passer; et par-dessus tout le silence perpétuel au milieu de ces magnificences d'un autre âge, fait tressaillir le peu de poésie qui reste dans notre cœur et que la vulgarité du siècle n'a pas entamé.

Nous les revoyons, ces fiers Vénitiens, au temps où leur ville était la reine de l'Adriatique; nous contemplons, par l'imagination, ces fêtes où se déployait leur élégante richesse, où des artistes, des poètes, de grands politiques se réunissaient pour exalter les merveilles de leur république et célébrer ses triomphes. La pensée erre de l'un à l'autre; que de noms fameux dont les œuvres, encore debout, attestent le génie; que de souvenirs, que de gloire! Et notre âme se complaît dans cette méditation lugubre: elle ressuscite ceux que la tombe a depuis longtemps engloutis; elle se sent vivre à cette époque heureuse de la renaissance, où le monde moderne commence à s'épanouir; Venise est déjà pour nous tout entière dans une soirée passée sur le grand canal, par un ciel pur, à la lueur tremblante de la lune, au milieu de tant de mausolées. Oui, elle est belle, de la beauté de la tombe; n'y cherchez pas les grâces de notre âge, l'industrie, la régularité, le mouvement désordonné des affaires; vous qui aimez le silence, l'obscurité, les émotions poétiques, allez à Venise et dites-moi si ce cadavre, sous les traits altérés

duquel on devine un idéal ineffable, ne vaut pas les poupées fardées de notre triste réalité.

J. B.

Dernièrement, dans une ville voisine, une femme avait de bon matin acheté pour son usage des cerises sur le marché.

Un agent de police, faisant fausse route, lui déclara contravention, invoquant fort mal à propos l'article du règlement de police qui défend aux revendeurs d'acheter avant une certaine heure.

Citée en section de police, sa sœur parut pour elle et la disculpa.

Alors, le président lui dit : « *On vous libère pour cette fois; mais, une autre fois, ce sera six francs d'amende.* »

Or, comme il est de notoriété publique que cette femme n'est point du tout revendeuse et qu'elle ne le sera probablement jamais, cette menace tombe à faux.

Cela nous rappelle une anecdote que le doyen Bridel raconte dans son *Conservateur Suisse*.

Un paysan qui se mariait s'était attardé pour se rendre à l'autel. A quelques pas de l'église, il rencontra le curé qui en revenait et qui lui dit : « *Pour cette fois, je veux bien consentir à me retourner; mais, une autre fois, je m'y refuserai.* »

Le paysan lui répondit : « *Monsu lou cura, vo paudé bein crairè que ie n'ein vu pas mena trafi.* » (Monsieur le curé, vous pouvez bien croire que je n'en veux pas faire commerce.)

X.

On s'est beaucoup occupé ces derniers temps, et dans plusieurs pays, de la crémation des cadavres, qui consiste à brûler nos pauvres restes au lieu de les ensevelir. Nos cendres pourraient ainsi être déposées dans des urnes qui seraient facilement conservées dans les familles, classées et étiquetées par ordre de dates.

Nous nous trouvions l'autre jour en chemin de fer, vis-à-vis de deux paysans qui venaient de parcourir un journal dans lequel il était question de la crémation des cadavres.

Ces braves gens ne paraissaient guère avoir compris ce qu'ils venaient de lire ; très probablement supposaient-ils qu'il s'agissait d'un nouvel impôt, car l'un d'eux s'écria, après un instant de réflexion et sur un ton de mauvaise humeur :

Ah! ie volion no zécrämâ, eh bin mé bourlâi son ne sé rebiffé pas!

M. Alphonse Karr avait pour voisin de campagne, à Nice, un certain M. G... qui possède une bibliothèque. Un jour, l'auteur de *Sous les Tilleuls* lui fait demander les œuvres d'Alfiéri.

— Impossible, répond l'Italien, j'ai pour règle de conduire de ne pas laisser sortir mes livres de ma

maison. Cependant, si M. Alphonse Karr veut lire chez moi toute la journée, il en est libre.

L'automne suivant, ce même voisin voulut emprunter à l'écrivain-jardinier un arrosoir pour humecter ses fleurs.

— Impossible, répondit le spirituel jardinier, j'ai pour règle de conduire de pas laisser sortir mon arrosoir de mon jardin. Cependant, si M. G... veut arroser chez moi, il pourra le faire toute la journée...

Madame de B... serait une femme charmante si les dents qui ornent sa bouche étaient bien à elle ; nous ne voulons pas dire quelle ne les ait pas payées à son dentiste, au contraire. Or, dernièrement, la supercherie faillit se découvrir ; on se disait à voix basse :

— Vous savez, Madame de B...

— Non... Quoi ? — Elle a un râtelier...

Madame de B..., qui est une femme d'esprit, eut connaissance de ces vagues rumeurs. Elle résolut de les faire taire en frappant un grand coup. Elle fit venir son dentiste qui ôta au râtelier une dent de devant. Depuis ce jour, on est parfaitement convaincu que celles qui restent sont sa propriété

Le spirituel écrivain français, Léon Gozlan, dinait un jour dans une maison où se trouvait, entre autres convives, un diplomate allemand. Ce dernier, après avoir fait successivement l'éloge de la littérature, des arts, de la philosophie et du climat de l'Allemagne, s'extasiait sur la douceur et la beauté de la langue qu'ont illustrée Goëthe et Schiller. « La langue allemande, disait-il, est sans conteste la plus euphonique, la première du monde, c'est évidemment celle que parlèrent Adam et Ève dans le Paradis terrestre. »

— Oui, et c'est pour cela qu'ils en furent chassés, interrompit Gozlan, qui n'avait pas encore pu prononcer une parole.

Mlle M. est une espiègle de huit ans à qui sa mère dit un beau matin :

« Te voilà grande, Jeanne, il ne faut plus jouer avec les garçons. »

— Mais, maman, plus nous grandissons et plus nous les aimons.

L. MONNET.

AU magasin MONNET, rue Pépinet.

Fournitures de bureaux et d'écoles ; papeterie fine, fournitures de dessin ; timbrage du papier à lettres en tous genres ; livres d'images pour la jeunesse ; papiers teintés pour la peinture des fleurs ; couleurs anglaises, planchettes à dessin, etc., etc. *Jumelles et longues-vues à des prix très avantageux.*

LAUSANNE. — IMPRIMERIE HOWARD-DE L'ISLE.